

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 03
Tél. (226) 25 30 70 64/65
Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

Ouagadougou, le 01 SEPT 2021

Communiqué n°2021-0000065 /MESRSI/SG/UJKZ/P
Relatif au test de recrutement en 1^{ère} année à l'Institut des Sciences du Sport et du Développement Humain (ISSDH ex. INJEPS), session 2022

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants titulaires du Baccalauréat **2019 à 2021**, désirant poursuivre des études dans le domaine des Sciences et Techniques des activités Physiques et Sportives (STAPS) et dans le domaine des Sciences et Techniques des Activités Socio-Educatives (STASE), de l'ouverture au titre de l'année académique 2021-2022, d'un test de recrutement en première année de Licence de soixante (60) étudiants en STAPS et de trente (30) étudiants en STASE. La formation se déroulera à l'Institut des sciences du Sport et du Développement Humain (ISSDH) selon le système LMD.

A. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Etre titulaire du Baccalauréat des sessions de 2019 à 2021.

Les sportifs de haut niveau ou évoluant en première division détenteurs d'un baccalauréat antérieur aux sessions sus mentionnées peuvent déposer leur candidature. A cet effet, ils devront joindre à leur demande de candidature une copie de leur licence délivrée par la fédération à laquelle ils sont affiliés

B. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé comme suit :

- une demande manuscrite, non timbrée adressée à monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou, datée et signée du candidat précisant la filière de choix, l'adresse exacte y compris un numéro de téléphone whatsapp ;

- une photocopie légalisée du diplôme du Baccalauréat ou de l'attestation provisoire du BAC (pour les titulaires du Baccalauréat session 2021) ;
- un extrait ou bulletin d'acte de naissance ;
- un certificat de visite médicale délivré par le service de santé de l'ISSDH ;
- une photocopie de la quittance de paiement des frais de dossier de quinze mille (15 000) F CFA, non remboursable et payable à la comptabilité de l'Université Joseph KI-ZERBO.

Les dossiers de candidature sont reçus aux périodes, jours et heures ci-après :

- Période : du 07 au 18 septembre 2020 ;
- Jour de réception : du lundi au vendredi ;
- Heures de réception : de 08 heures à 14 heures ;
- Lieu de réception : secrétariat de la direction adjointe de l'Institut des Sciences du Sport et du Développement Humain sis à Gounghin à l'Ouest du stade du 4 août.

C. ADMINISTRATION DES EPREUVES

Les candidats composent dans le centre unique de Ouagadougou. En outre, l'accès à la salle de composition et sur le terrain des épreuves sportives est subordonné à la présentation du récépissé d'inscription et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ayant servi au dépôt du dossier.

Les candidats sont informés que les déclarations de perte de CNIB ne sont pas acceptées.

- **En STAPS**, le test comporte des épreuves écrites et des épreuves sportives qui se dérouleront selon les jours et horaires ci-après :
 - **Vendredi** 1^{er} octobre 2020 : épreuves écrites :
 - 7 h 30 mn à 9 h 30 mn : biologie..... coef. 2
 - 10 h 00 mn à 12 h 00 mn : culture générale..... coef. 2
 - Samedi 2 octobre 2021 à 6 heures : épreuves physiques et sportives... coef 4
 - **épreuves d'athlétisme** :
 - courses : 100 m et 1000 m pour les hommes et 80 m et 800 m pour les dames ;
 - un concours au choix : un saut ou un lancer ;
 - **épreuves de gymnastique au sol** (enchaînement du BAC en dames et en hommes en vigueur) ;
 - **un sport collectif ou tout autre sport olympique au choix** (préciser la spécialité sur la demande).

Les épreuves sont notées de 0 à 20 et toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire.

Une moyenne inférieure à 12/20 au niveau des épreuves physiques est éliminatoire.

Une moyenne de 10/20 est exigée pour l'admission définitive.

L'admission se fait sur la base des notes pondérées des épreuves écrites et celles des épreuves physiques et sportives.

- **En STASE**, L'admission se fait sur la base d'une étude de dossiers ou par orientation.

Les candidats sont informés qu'à la fin de leur formation, ils ne seront pas intégrés dans la Fonction Publique.

La durée de la formation est de trois (03) ans (L1, L2, L3).

Le lieu du déroulement des épreuves : les épreuves écrites et sportives se dérouleront à l'Institut des Sciences du Sport et du Développement Humain.

L'appel des candidats se fera à 06h30 mn, le jour de l'administration des épreuves.

NB : tout dossier incomplet ne sera pas accepté.



Pr Rabiou CISSE

Chevalier de l'Ordre national

Officier de l'Ordre des Palmes académiques

Diffusion :

- Trois (3) fois par jour pendant une semaine,
- le faso.net,
- trois (3) journaux

Ampliations :

- DAOI
- VP/EIP
- AC
- ISSDH